



Session d'hiver 2018

Évolution future de l'industrie
des graviers et du béton

23 mars 2018

08.45 – 15.00 heures

Centre de formation du
Léman, Jongny



Évolution future de l'industrie des graviers et du béton

La numérisation modifie l'économie et le monde du travail et aucun secteur économique n'est épargné. La première phase de numérisation a principalement consisté à automatiser les processus commerciaux répétitifs. Des mots-clés comme BIM, Industrie 4.0 ou Internet des objets prouvent que la numérisation est indissociable de l'économie, mais aussi de beaucoup de domaines de la sphère privée. Autant la technologie peut simplifier les processus quotidiens, autant elle peut devenir dangereuse si elle n'est pas utilisée à bon escient ou si elle sert de porte d'entrée à des logiciels malveillants.

La Session d'hiver 2018 de l'ASGB présente l'évolution réelle, potentielle et éventuellement visionnaire de la branche des graviers et du béton. Des fonctions supplémentaires du matériau de construction béton ou de nouvelles méthodes de construction présentent un potentiel permettant de modifier fondamentalement le processus de construction. Cela n'entraînera pas la disparition du béton, mais posera de nouvelles exigences en matière de composition et d'utilisation.

Des engins de chantier commandés par GPS optimisent les processus d'exploitation s'ils sont utilisés à bon escient. La session abordera également les points faibles – la vulnérabilité aux cyberattaques – ainsi que les possibilités de se protéger. L'ASGB suivra cette thématique avec un propre groupe de travail afin de pouvoir réagir rapidement.

Mais outre toutes ces évolutions numériques, il convient aussi de tenir compte des conditions cadres légales qui régissent l'extraction du gravier. La nouvelle ordonnance IFP entrée en vigueur le 01.06.2017 peut également concerner l'extraction de gravier. L'objectif de l'ordonnance est présenté par l'OFEV et sa mise en œuvre par un exploitant de gravière.

Orateurs

Eugen Brühwiler, Prof. Dr. ing. civil dipl. ETH, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Lausanne

Lionel Lathion, Directeur Lathion SA, Sion, membre du comité ASGB

Didier Lootens, Head of Material Physics, Sika Technology AG, Zurich

Benoît Magnin, Chef de la section Gestion du paysage, Office fédéral de l'environnement OFEV, Berne

Robert Nothnagel, Dr., Responsable dept. matières premières et planification extraction, Holcim (Suisse) SA, Zurich

Yves-Alain Renaud, Conseils et vente, SITE.ch Schweiz AG, Othmarsingen

Carole Schelker, Directrice Impact-Concept SA, Le Mont-sur-Lausanne

Ronja Tschümperlin, Analyste, Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information MELANI, Berne

Martin Weder, Directeur, ASGB, Berne

Programme

- 08h45 – 09h15** **Café et croissants**
- 09h15 – 09h20** **Accueil**
Lionel Lathion
- 09h20 – 09h45** **Valeur ajoutée par le BFUP – Bétons fibrés ultra-performants**
Eugen Brühwiler
- 09h45 – 10h05** **Industrialisation de la construction: Impression 3D des bétons**
Didier Lootens
- 10h05 – 10h30** **Automatisation avec le guidage de machines et la mensuration de chantier**
Yves-Alain Renaud
- 10h30 – 10h50** **La gravière numérique**
Carole Schelker
- 10h50 – 11h00** **Discussion**
- 11h00 – 11h30** **Pause**
- 11h30 – 11h50** **Cyberattaques – Potentiel de risque et mesures de protection**
Ronja Tschümperlin
- 11h50 – 12h10** **Nouveautés liées à l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance IFP le 1^{er} juin 2017**
Benoît Magnin
- 12h10 – 12h30** **Application de la nouvelle ordonnance IFP dans l'extraction de matières premières**
Robert Nothnagel
- 12h30 – 12h50** **Pesée des intérêts dans l'extraction de gravier avec inventaires nationaux**
Lionel Lathion / Martin Weder
- 12h50 – 13h00** **Discussion**
- 13h00 – 13h05** **Mot de la fin**
Lionel Lathion
- 13h05 – 15h00** **Apéritif / Dîner**



Organisation:

Date /Heure 23 mars 2018, 08.45 heures.

Lieu Centre de formation du Léman,
chemin de la Fontaine 2,
1805 Jongny

Inscription Au moyen de la carte d'inscription
ci-jointe jusqu'au **15 mars 2018**
auprès: ASGB, Schwanengasse 12,
3011 Berne (tél. 031 326 26 26 ou
info@asgb.ch)

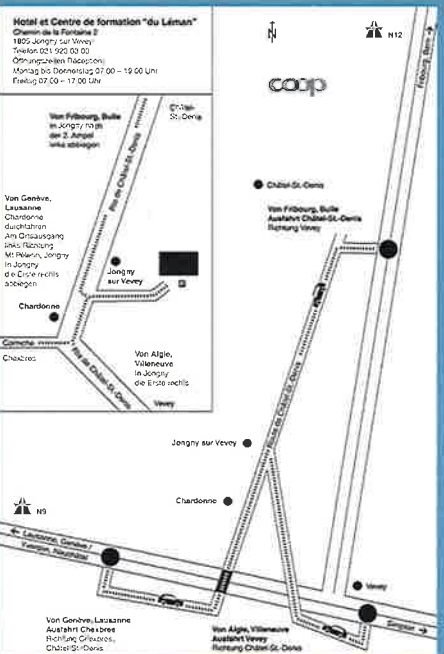
Désinscription et
frais d'annulation Une désinscription doit impérative-
ment être effectuée par écrit.

En cas de retrait moins de deux jours
avant la manifestation, le total des
frais de participation est dû.

Prix Fr. 250.– par participante et
participant y incl. apéritif et dîner.
Vous recevez la facture comme
confirmation d'inscription.

Langue de la
session français

Plan d'accès au Centre de formation à Jongny



Inscription

Oui, je m'inscris à la session d'hiver
du 23 mars 2018

Nom

Prénom

Entreprise

Adresse

NP/Localité

Adresse e-mail

Téléphone

Nom personne accompagnante

Nom personne accompagnante

Nom personne accompagnante

Nom personne accompagnante

Veillez s.v.p. envoyer votre inscription

jusqu'au 15 mars 2018


à ASGB, Schwanengasse 12, 3011 Berne
ou info@asgb.ch.



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



ASGB
Association Suisse
de l'industrie des Grapiers
et du Béton
Schwanengasse 12
3011 Berne